



Paris va se doter d'une seconde Arena multisports à proximité du parc de Bercy

Jean-François Martins, adjoint à la Maire, annonce lundi que Paris va se doter d'une seconde Arena, d'au moins 7.000 places, à proximité du Parc de Bercy. Ce projet alliera sport et valorisation paysagère, avec une préservation complète des espaces verts.

« D'ici 2021, la Ville de Paris va construire une Arena d'au moins 7.000 places, à proximité de l'AccorHotels Arena et du parc de Bercy (12e) », annonce lundi Jean-François Martins, adjoint à la Maire en charge des sports et du tourisme. Cet équipement, qui figure parmi les engagements de mandature d'Anne Hidalgo, vise à répondre aux attentes et aux besoins exprimés par les clubs sportifs, notamment de handball, de basket, et par les fédérations pour l'organisation des grandes compétitions.

« Nous constatons l'essor de plusieurs disciplines, qui n'ont toutefois pas encore la capacité de remplir l'AccorHotels Arena. Nous devons pouvoir leur proposer une salle moderne, équipée, à la hauteur de nos ambitions en matière de pratique sportive à Paris », détaille l'édile. « Envisagé un temps à la halle Carpentier, nous avons estimé qu'il sera plus pertinent de l'implanter dans le 12e arrondissement, afin de constituer un pôle attractif d'équipements, dans un cadre arboré et à la jonction de nombreuses lignes de transports en commun. Cela permettra aussi à la halle Carpentier de continuer à être un lieu central de rassemblement pour les pratiques amateurs », ajoute-t-il.

Le coût de cet aménagement est estimé entre 50 et 100M€. « En lien étroit avec la Mairie du 12e arrondissement, nous lancerons cette année un appel d'offres pour un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Il permettra de définir le nombre précis de places, mais aussi de travailler à une insertion harmonieuse dans le quartier. Nous tenons à ce que ce projet allie sport et valorisation paysagère, avec une préservation absolue des espaces verts », explique Jean-François Martins. L'attribution de l'AMO sera suivie du lancement de la consultation, au printemps 2017.

« Si l'utilité de cette Arena est indéniable, que Paris accueille ou non les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, il ne fait aucun doute qu'elle sera un atout supplémentaire dans le cadre de notre candidature », ajoute Jean-François Martins. A ce titre, le projet figurera dans le dossier olympique qui sera remis au CIO le 17 février prochain.